



Journal d'information municipale - Juillet 2020

Plus d'informations sur www.vouille86.fr

SOMMAIRE

Page 1
Mot du Maire
Plan canicule du CCAS
Gestes barrières

Pages 2 et 3
Tous mobilisés contre le Covid-19

Pages 4 et 5
THÈME PHARE :
Le Conseil Municipal de Vouillé 2020/2026

Pages 6 et 7
Vie locale

Page 8
Médiathèque



Mairie
3 place François Albert
86190 Vouillé
Tél. : 05 49 54 20 30
Mél. : mairie@vouille86.fr
Site internet : www.vouille86.fr
Facebook : Mairie de Vouillé
Application mobile : Vouillé

Directeur de la publication :
Eric MARTIN
Coordination et mise en page :
Service communication
Impression : Imprimerie Nouvelle
Photos : Freepik Katemangostar,
Pixabay, Terra Aventura, Mairie de
Vouillé, Centre socioculturel LA CASE,
Réseau des Bibliothèques du Haut-
Poitou
Ce document est imprimé sur papier
PEFC
Ne pas jeter sur la voie publique

Des éléments présents dans ce journal sont susceptibles d'être modifiés en fonction de l'évolution de la situation. Merci pour votre compréhension !

Suivez l'actualité de la vie locale sur votre smartphone !

Page Facebook
«Mairie de Vouillé»

Application mobile
«Vouillé»

MOT DU MAIRE



Ces derniers mois, vous le savez, nous avons vécu une crise sanitaire autant brutale qu'inédite. Devant cette situation exceptionnelle, **ensemble**, nous avons su nous mobiliser. Je tiens à remercier les hommes et les femmes qui ont œuvré durant ces nombreuses semaines.

Merci à tous les professionnels de santé, au personnel soignant et médical, aux sapeurs-pompiers, aux forces de l'ordre et tous ceux engagés au quotidien pour lutter contre la propagation de l'épidémie.

Merci aux commerçants et artisans, et à leurs employés, qui ont su s'adapter rapidement et assumer l'approvisionnement des habitants. D'autres ont malheureusement dû cesser temporairement leurs activités. Encore plus aujourd'hui, nos commerces et services de proximité ont besoin de vous. Soutenons le commerce de proximité, achetons local !

La Commune, le CCAS et les acteurs du territoire ont multiplié les initiatives afin que tous les habitants puissent traverser cette période inédite en préservant, avant toute chose, leur santé. **Merci au centre socioculturel LA CASE et à tous les acteurs** qui ont œuvré à la création d'une chaîne de solidarité locale et à tous les **habitants** qui ont mis bénévolement leur savoir-faire et leur temps à la fabrication de masques en tissu.

Merci aux agents qui étaient présents pour accueillir les enfants des professionnels de santé à l'école, maintenir les services essentiels à la population et assurer un service minimum d'entretien, d'hygiène et de sécurité dans des conditions exceptionnelles. **Merci à l'équipe enseignante** qui a assuré l'accueil des élèves prioritaires et la continuité pédagogique pour nos enfants. **Merci aux Directrices d'écoles**, avec lesquelles nous avons très bien préparé la réouverture des écoles au 12 mai et l'accueil de tous les enfants au 22 juin. **Merci aux élus (anciens et nouveaux)** pour leur implication dans la gestion de cette crise. Leur présence, notamment chaque samedi sur le marché, a permis aux Vouglaisiens de s'approvisionner auprès de producteurs locaux de manière sécurisée.

La lutte contre le virus n'est pas finie. Restez prudent. Le maintien et le respect des gestes barrières restent avant tout la règle, il en va de la sécurité de tous !

À la suite des élections municipales du dimanche 15 mars, le Conseil Municipal a été installé le mardi 26 mai après deux mois d'attente. La nouvelle équipe vous est présentée dans les pages centrales de ce numéro. Vous nous avez accordé votre confiance et je vous en remercie. Nous nous mettons à votre service et à votre écoute pour que notre belle commune continue à se développer harmonieusement, conservant cette qualité de vie qui est chère aux Vouglaisiens.

Prenez soin de vous et de vos proches !

Eric MARTIN



Le CCAS vous aide en cas de fortes chaleurs

En prévision du plan «Canicule» 2020, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune est chargé d'effectuer un recensement auprès des personnes âgées vulnérables ou dépendantes (+ de 65 ans) et des personnes handicapées (+ de 60 ans) qui vivent seules ou sont isolées. Faites-vous recenser auprès du CCAS à la Mairie de Vouillé, par téléphone au 05 49 54 20 30 ou présentez-vous à l'accueil de la Mairie !



Je me protège, je protège les autres !

SAUVEZ DES VIES RESTEZ PRUDENTS



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



Tous mobilisés contre le Covid-19

À Vouillé, pendant toute la durée de la crise sanitaire, les acteurs du territoire, les commerçants, les élus, les agents et la population, se sont mobilisés pour lutter contre la propagation de l'épidémie de COVID-19. Des mesures exceptionnelles ont dû être prises par la Commune afin d'assurer la protection de la population, tout en maintenant un service public minimum.

Mobilisation exemplaire des bénévoles



La crise sanitaire que nous avons traversé a fait naître de belles initiatives solidaires sur notre commune !

Des courses à domicile pour protéger les plus fragiles

Avec le centre socioculturel LA CASE, le Centre Communal d'Action Sociale de Vouillé et les habitants, un réseau de solidarité s'est peu à peu construit. Le réseau «Entr'aide» composé d'une équipe de 5 bénévoles très actifs a permis aux familles dans le besoin d'assurer leur approvisionnement en produits de première nécessité (médicaments, courses, pains...). Ces personnes isolées, fragiles (santé, âge) ou ne pouvant se déplacer ont ainsi pu vivre le confinement plus sereinement.

Ce bel élan de solidarité n'aurait pu aboutir sans le soutien de nombreux partenaires : les assistantes sociales, les partenaires sociaux et accompagnant le bien-vieillir, l'épicerie solidaire La Courte Échelle, les commerçants et la Gendarmerie de Vouillé.

Mobilisation pour les personnels indispensables



Pendant la période de confinement, en lien avec l'Inspection Académique, la Municipalité a assuré un service d'accueil pour les enfants des professionnels de santé et des forces de sécurité engagés pour lutter contre le Covid-19. Les enfants ont été accueillis à l'école élémentaire publique du « Petit Bois ». Les services municipaux y ont assuré l'approvisionnement en gel hydroalcoolique, masques et gants. Entre 2 et 5 enfants ont été accueillis par jour, suivant les situations particulières des familles.

Au cours de la journée, les enfants étaient pris en charge en rotation par des enseignants et des personnels périscolaires des deux écoles publiques (maternelle et élémentaire). Le service de restauration scolaire étant fermé, les parents fournissaient à leurs enfants un « panier pique-nique » pour le déjeuner.

Une aventure humaine et solidaire

Du 27 avril au 15 mai, le réseau «Entr'aide» a mis en place une filière locale de fabrication de masques à la salle polyvalente, mise à disposition par la Commune. De nombreux volontaires ont souhaité apporter leur soutien à ce projet : dons de fournitures, organisation, tri et découpage de tissu, préparation de kits destinés aux couturiers et couturières ou encore distribution. Près de 150 bénévoles venus de tout le territoire se sont mobilisés durant plusieurs semaines pour coudre 12 500 masques ! C'est une véritable chaîne de solidarité à l'échelle du Haut-Poitou qui s'est créée ! Il faut également souligner l'implication importante de la brigade de gendarmerie de Vouillé qui a stocké les masques et livré aux couturières les kits de fabrication.

Ce projet qui a rassemblé toutes les générations montre l'incroyable solidarité dont la population a fait preuve malgré la crise sanitaire inédite que nous traversons. Un grand merci à toutes les personnes qui ont rendu cette action possible !

Organisation des services municipaux

Pendant le confinement, les services municipaux se sont adaptés pour maintenir les services essentiels à la population. Malgré la fermeture de la mairie au public, l'accueil téléphonique et numérique est resté opérationnel du lundi au vendredi. Un service minimum pour l'entretien des bâtiments et des espaces publics a été mis en place.

Depuis la réouverture de la mairie, le lundi 11 mai, des adaptations sont apportées pour garantir la sécurité sanitaire, tant des usagers que des agents : entrée limitée à 3 personnes dans le hall d'accueil, respect d'une distance d'un mètre entre chaque personne, sens de circulation, respect des gestes barrières, désinfection des mains à l'entrée. Pour continuer à lutter contre le virus et protéger nos agents, nous vous remercions de bien vouloir respecter ces consignes.



Le marché en toute sécurité

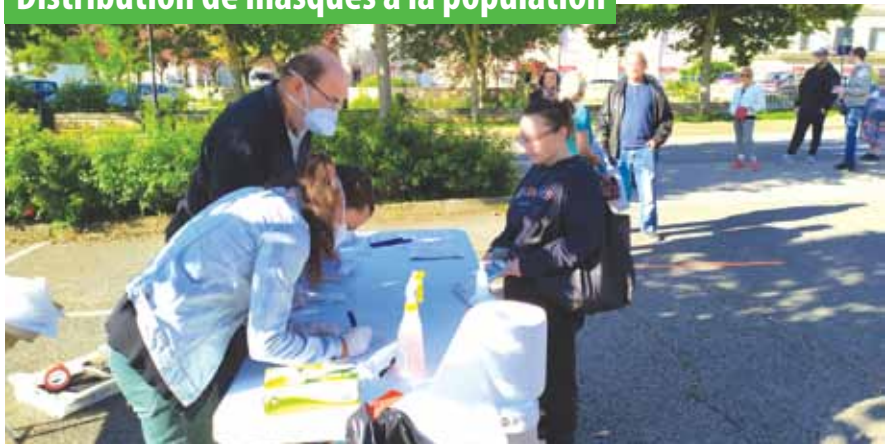


Pour respecter les consignes sanitaires élaborées par la Préfecture de la Vienne, une nouvelle organisation a été mise en place sur le marché du samedi matin du 4 avril jusqu'au 23 mai : système de filtrage à l'entrée avec désinfection obligatoire des mains (entrée et sortie), respect des gestes barrières et des mesures de distanciation sociale et espacements entre les étals des commerçants. La mobilisation des élus et agents présents chaque samedi a permis d'assurer un approvisionnement sécurisé aux habitants ! Un seul marché par commune étant autorisé, le marché du mercredi est resté fermé jusqu'au 6 mai.

Tous solidaires avec nos commerçants et artisans

Les commerçants Vouglaisiens se sont mobilisés pour poursuivre leurs activités et servir les habitants dans des conditions exceptionnellement difficiles. D'autres ont été contraints à fermer leur commerce. Pour les commerçants qui occupent un local communal, le Conseil Municipal, lors de sa séance du 16 juin, a décidé de les exonérer de leur loyer du 17 mars 2020 (premier jour du confinement) au 31 décembre 2020. Aujourd'hui, la vie économique locale se relance peu à peu. **Continuons à favoriser le commerce de proximité et achetons local !**

Distribution de masques à la population



Afin d'assurer la protection de la population de la Commune contre le risque de contamination au Covid-19, la Mairie a distribué à chaque habitant un masque en tissu, lavable et réutilisable, fabriqué par une entreprise de Vouillé, La Robe d'Audience, selon les recommandations AFNOR. Deux distributions réparties sur différents points de retrait se sont déroulées le jeudi 7 mai (centre bourg, les Essarts, Val Montour, Traversonne) et le samedi 16 mai (Val Montour).

Avec le soutien de la Commune, le Département de la Vienne a également distribué des masques en tissu aux habitants, le samedi 6 juin.

Équipements municipaux

Les salles municipales sont fermées jusqu'au 31 août 2020. Les parcs, les jardins, les aires de jeux pour enfants et l'aire de fitness extérieure sont de nouveau accessibles pour permettre aux habitants de profiter de ces espaces de détente de plein air.



Pour vous permettre de vous rafraîchir cet été, et pour favoriser l'apprentissage de la natation, la Commune a pris la décision d'ouvrir la piscine municipale. Un protocole sanitaire strict sera mis en place pour garantir la sécurité des baigneurs : entrée limitée à 50 personnes sur un créneau horaire de 2h30 maximum, réservation obligatoire des entrées sur internet, sens de circulation, vestiaires fermés.... **Suivez l'actualité sur notre site internet www.vouille86.fr et notre page Facebook !**

Renforcement du lien social

Le confinement a accentué l'isolement des personnes les plus fragiles pendant de nombreuses semaines. Le CCAS de Vouillé et les nombreux acteurs locaux (centre socioculturel LA CASE, La Courte Echelle, Les Restos du Cœur...), se sont mobilisés pour assurer la solidarité envers les personnes les plus vulnérables à Vouillé.

Le Centre Communal d'Action Sociale a assuré un contact téléphonique régulier avec plus d'une soixantaine de personnes isolées recensées avec l'aide de la volontaire en service civique au CCAS. Ces appels ont permis de s'enquérir de leur état de santé, de veiller à ce qu'elles respectent les mesures sanitaires et d'apporter des réponses à leurs besoins (récupération de médicaments par exemple).

Drive à la médiathèque



À la médiathèque, dès la fin du confinement, les bibliothécaires ont mis en place un nouveau service de retrait de documents pour vous permettre d'emprunter à nouveau des ouvrages. 252 personnes ont bénéficié de ce service pour 1 162 prêts réalisés depuis le 11 mai ! La réservation s'effectue par internet via son compte lecteur sur <https://bibliotheques-hautpoitou.departement86.fr> ou par téléphone au 05 49 54 43 86. Le retrait s'effectue ensuite sur rendez-vous à la médiathèque dans le respect des mesures sanitaires ! À leur retour, les livres sont mis 10 jours en quarantaine et désinfectés. Retrouvez plus d'informations sur votre médiathèque en page 8.

Retour progressif des enfants à l'école



Les écoles publiques ont été réouvertes à partir du mardi 12 mai avec 83 enfants accueillis en élémentaire et 22 en maternelle. Les services de garderie et de cantine ont été remis en fonction, dans le respect des règles d'hygiène les plus strictes. Le transport scolaire a également redémarré. Au 12 juin, 120 élèves sont accueillis en élémentaire et 32 en maternelle.

Il convient de souligner l'excellente coopération entre les élus, les équipes pédagogiques et les personnels techniques et périscolaires, ainsi que l'implication efficace des sociétés Valeurs Culinaires et d'Angélique Services qui permettent d'assurer la restauration des enfants.

Manifestations annulées

Afin de lutter contre la propagation de l'épidémie et en raison de l'interdiction des rassemblements de plus de 10 personnes dans un lieu public, la Municipalité a pris la décision d'annuler l'ensemble des manifestations prévues cet été (marché de producteurs, fête du 14 juillet, festival country...).



La Commune de Vouillé tient à remercier tous les acteurs qui oeuvrent à la protection de la population, tous ceux qui agissent au quotidien, et chacun pour son civisme.

27 élus au service des Vouglaisiens



Eric MARTIN
Maire de Vouillé
Conseiller communautaire



Philippe PATEY
1^{er} adjoint
Transition écologique,
développement durable,
environnement et
cadre de vie
Conseiller communautaire



Danielle BONNIN
2^{ème} adjointe
Vie scolaire,
ressources humaines



Patrick PEYROUX
3^{ème} adjoint
Finances, affaires
sociales et
commémorations



Valérie POIGNANT
4^{ème} adjointe
Vie culturelle, tourisme
et animations



François NGUYEN LA
5^{ème} adjoint
Patrimoine bâti, voirie
et urbanisme



Alexandra ROUCHER
6^{ème} adjointe
Vie commerciale et artisanale,
proximité et vie citoyenne



Jean-Luc CHATRY
7^{ème} adjoint
Jeunesse, sport et
vie associative



Aurélie BERGER
Conseillère municipale



Olivier BEULET
Conseiller municipal



Virginie CARRETIER-DROUINAUD
Conseillère municipale
Conseillère communautaire



Serge COMPAORE
Conseiller municipal



Benoît COQUELET
Conseiller municipal



Christophe DELAVAUT
Conseiller municipal



Jacques DESCHAMPS
Conseiller municipal



Nythia FOISNET
Conseillère municipale



Jocelyne JEAN
Conseillère municipale



Catherine LACROIX-KARIDA
Conseillère municipale



Séverine LAFLEUR
Conseillère municipale



Julien MACOUIN
Conseiller municipal



Marie-Odile MATHIEU
Conseillère municipale



Sandrine MORIN
Conseillère municipale
Conseillère communautaire



François MORISSET
Conseiller municipal



Bernard PIERRE-EUGENE
Conseiller municipal
délégué aux bâtiments
et à l'accessibilité



Yannick QUINTARD
Conseiller municipal



Florence SAINT-LYS
Conseillère municipale



Catherine SIMON
Conseillère municipale



Pierre BAZIN



Sylvie LEGROS

2 élus supplémentaires appelés à
siéger en cas de démission

de Vouillé 2020/2026

Installation du Conseil Municipal

Lors des élections municipales du 15 mars dernier, 27 conseillers municipaux et 2 conseillers suppléants ont été élus pour une durée de 6 ans au suffrage universel direct. En raison de la situation sanitaire qu'a traversée notre pays, les élus de l'ancien Conseil Municipal ont continué à siéger jusqu'au mardi 26 mai, date à laquelle la première réunion d'installation du nouveau Conseil s'est déroulée, dans le strict respect des consignes sanitaires, à la salle polyvalente. Les commissions communales se sont constituées dans un second temps, lors du Conseil Municipal du mardi 16 juin.

Les commissions communales



Transition Écologique, Développement Durable, Environnement et Cadre de Vie

- Président : Eric MARTIN
- Vice-président : Philippe PATEY
- Membres : Jean-Luc CHATRY, Jacques DESCHAMPS, Julien MACOUIN, Marie-Odile MATHIEU, Sandrine MORIN, François MORISSET, François NGUYEN LA, Valérie POIGNANT et Yannick QUINTARD.



Vie Scolaire

- Président : Eric MARTIN
- Vice-présidente : Danielle BONNIN
- Membres : Olivier BEULET, Jean-Luc CHATRY, Serge COMPAORE, Jocelyne JEAN, Sandrine MORIN, Bernard PIERRE-EUGENE, Florence SAINT-LYS et Catherine SIMON.



Ressources Humaines

- Président : Eric MARTIN
- Vice-présidente : Danielle BONNIN
- Membres : Virginie CARRETIER-DROUINAUD, Serge COMPAORE, Christophe DELAVault, François NGUYEN LA, Bernard PIERRE-EUGENE, Florence SAINT-LYS et Catherine SIMON.



Patrimoine Bâti, Voirie et Urbanisme

- Président : Eric MARTIN
- Vice-président : François NGUYEN LA
- Membres : Christophe DELAVault, Julien MACOUIN, Philippe PATEY, Patrick PEYROUX, Bernard PIERRE-EUGENE, Valérie POIGNANT et Yannick QUINTARD.



Vie Commerciale et Artisanale, Proximité et Vie Citoyenne

- Président : Eric MARTIN
- Vice-présidente : Alexandra ROUCHER
- Membres : Séverine LAFLEUR, Marie-Odile MATHIEU et Sandrine MORIN.



Marché

- Président : Eric MARTIN
- 6 Membres élus : Olivier BEULET, Julien MACOUIN, Sandrine MORIN, Séverine LAFLEUR, Yannick QUINTARD et Alexandra ROUCHER.
- Membres désignés : un représentant de l'Association des Commerçants non sédentaires, un représentant de l'Association Vivre et Entreprendre en Haut-Poitou, un représentant des clients du marché désigné par M. Le Maire, 3 représentants des commerçants du marché, le placier et les suppléants.



Vie Culturelle, Tourisme et Animations

- Président : Eric MARTIN
- Vice-présidente : Valérie POIGNANT
- 8 Membres : Aurélie BERGER, Serge COMPAORE, Catherine LACROIX-KARIDA, Séverine LAFLEUR, Alexandra ROUCHER et Catherine SIMON.



Jeunesse, Sport et Vie Associative

- Président : Eric MARTIN
- Vice-président : Jean-Luc CHATRY
- Membres : Pierre BAZIN, Olivier BEULET, Virginie CARRETIER-DROUINAUD, Christophe DELAVault, Catherine LACROIX-KARIDA, Sylvie LEGROS, Julien MACOUIN, François MORISSET, Alexandra ROUCHER et Catherine SIMON.



Finances

- Président : Eric MARTIN
- Vice-président : Patrick PEYROUX
- Membres : Danielle BONNIN, Jean-luc CHATRY, Benoît COQUELET, Nythia FOISNET, Sylvie LEGROS, François NGUYEN LA, Philippe PATEY, Valérie POIGNANT et Alexandra ROUCHER.



Appel d'Offres

- Président : Eric MARTIN
- Membres titulaires : François NGUYEN LA, Philippe PATEY, Bernard PIERRE-EUGENE, Patrick PEYROUX et Valérie POIGNANT.
- Membres Suppléants : Jean-Luc CHATRY, Christophe DELAVault, Jocelyne JEAN, Julien MACOUIN et Yannick QUINTARD.



Centre Communal d'Action Sociale

- Président : Eric MARTIN
- Membres élus : Aurélie BERGER, Virginie CARRETIER-DROUINAUD, Jean-Luc CHATRY, Nythia FOISNET, Patrick PEYROUX et Catherine SIMON.
- Membres désignés parmi les personnes mentionnées dans le Code de l'Action Sociale et des Familles.

Des élus à votre écoute

Vous souhaitez contacter le Maire :

Courriel : mairie@vouille86.fr

Permanence le mercredi sur rendez-vous

Vous souhaitez contacter un Adjoint :

Courriel : mairie@vouille86.fr

Permanence le samedi matin sur rendez-vous



BUDGET 2020 DE VOTRE COMMUNE

Le budget de la commune de Vouillé a été adopté par le Conseil Municipal le 17 février dernier. Il s'équilibre à 3 175 525, 87 € en fonctionnement et à 2 503 321,19 € en investissement.

Zoom sur les investissements programmés

Le budget total d'investissement pour 2020 s'élève à 2 503 321,19 €, incluant 1 835 000 € de travaux.

Les principales opérations concernent la rénovation des logements de l'ancienne Gendarmerie pour un montant de 800 000 € et l'aménagement du dojo pour un montant de 480 000 €.

Les autres investissements prévus sont notamment :

- Le programme annuel de voirie : 100 000 €,
- La réalisation d'un bassin d'orage aux Essarts et d'ouvrages de prévention des risques d'inondation à la Bisquinerie et rue André Marmain : 76 000 €,
- La refonte de la signalétique : 65 000 €,
- La rénovation et l'extension du réseau d'éclairage public : 45 000 €,
- La réfection des chéneaux et descentes de dalles au gymnase de Braunsbach : 24 000 €.

Parallèlement à ces programmes, d'autres opérations seront prévues : matériels et véhicule pour les services techniques, remplacement du serveur informatique de la mairie, réfection de la couverture du clocher de l'Eglise, fin de l'aménagement du self au restaurant scolaire de l'école élémentaire...

Plus d'informations sur www.vouille86.fr rubrique «budget»

TRAVAUX

Eaux de Vienne-Siveer : Suppression de la station d'épuration de Périgny et renouvellement des réseaux d'eau potable

CISE TP

Planning Prévisionnel de VOUILLE – Périgny



Eaux de Vienne – Siveer est compétent en matière de collecte et de traitement des eaux usées sur la commune. Un diagnostic du système d'assainissement a été réalisé en 2015 et a mis en évidence non seulement que la station d'épuration de Périgny était en surcharge, et que les réseaux d'assainissement de ce secteur étaient unitaires.

Afin de pallier ces dysfonctionnements, le syndicat Eaux de Vienne-Siveer a entamé des travaux de mise aux normes. Ces derniers consistent à :

- Modifier le mode de collecte des eaux usées en passant d'un réseau unitaire à un réseau séparatif. En effet, le mode de collecte unitaire peut entraîner des déversements d'eau non traitée vers le milieu récepteur et dégrader le traitement au niveau de la station d'épuration. Il convient donc de réaliser des travaux de modernisation en réalisant une collecte séparative.
- Supprimer la station d'épuration de Périgny en transférant l'ensemble des effluents vers la station du Bourg, cette station ayant non seulement une capacité suffisante mais aussi un traitement plus poussé.

En parallèle des travaux d'assainissement, les canalisations d'eau potable vétustes seront renouvelées.

MOBILITÉ



Trouver des solutions pour ses déplacements

Rechercher un emploi, réaliser un stage ou accomplir des démarches administratives nécessite bien souvent de trouver un moyen de locomotion. Initiée par le Département et portée par l'ADSEA 86, la plateforme de la mobilité «Mobi'Vienne» vous aide à trouver des solutions pour vos déplacements. Ce conseil en mobilité est à présent accessible à toutes personnes du Département. C'est également le lieu ressource pour trouver toutes les informations sur les différents modes de déplacement ainsi que les aides financières pour financer sa mobilité. Mobi'Vienne a également pour vocation de faire émerger de nouveaux services en direction de la population en travaillant avec les acteurs locaux concernés par la mobilité.

Contactez les conseillers mobilité de Mobi'Vienne par téléphone au 05.86.98.01.20. du lundi au vendredi de 14h à 17h30 (prix d'un appel local), par mél à mobivienne@adsea86.fr ou sur www.mobivienne.fr

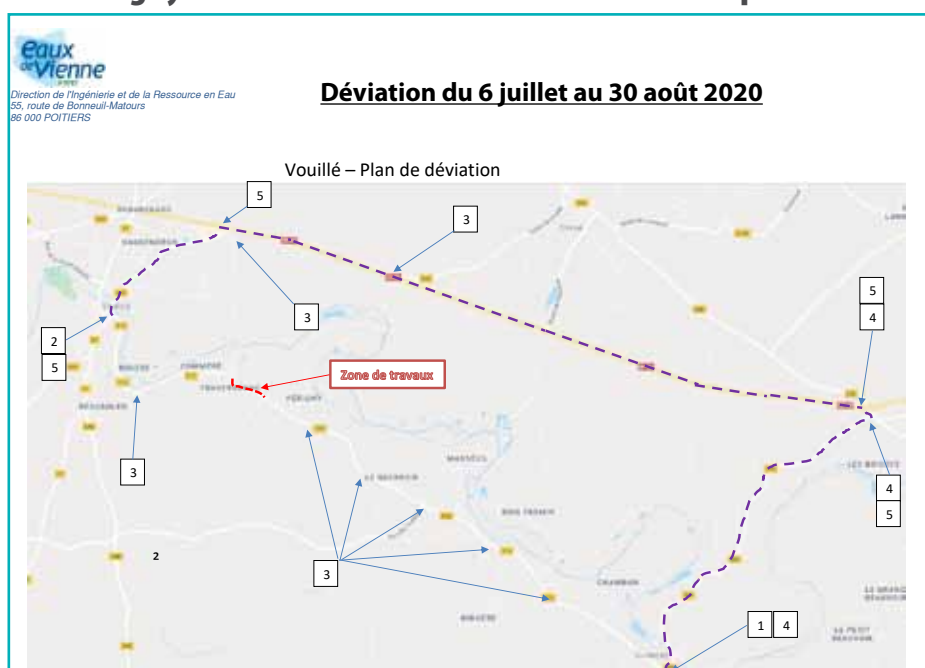
À SAVOIR

Nuisances sonores travaux d'été



Les activités de bricolage ou de jardinage réalisées par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne sont autorisées qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h,
- samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h,
- dimanche et jours fériés de 10h à 12h.



Les travaux vont débuter fin juin 2020 et se termineront fin 2020, tout en maintenant la continuité de service (collecte et traitement des eaux usées et desserte en eau potable). Une déviation de la circulation sera mise en place du 6 juillet au 30 août 2020 (cf. plan ci-dessus). Le montant global de cette opération est de 600 000 € HT.

En quelques chiffres :

- création d'un poste de transfert des effluents,
- renforcement d'un poste de relèvement,
- pose de 900 mètres de canalisation de refoulement d'eau usée en diamètre 90 mm
- pose de 430 mètres de canalisation gravitaire d'eau usée en diamètre 200 mm
- renouvellement de 800 mètres de canalisation d'eau potable et 40 branchements

Nous vous invitons à consulter régulièrement notre site internet www.vouille86.fr, notre page Facebook «Mairie de Vouillé» et notre application mobile «Vouillé» pour rester informés de l'évolution des travaux.

Tennis Club de Vouillé : Offre exceptionnelle licence et cotisation découverte pour les Vouglaisiens



Par solidarité pour les sportifs vouglaisiens qui ne peuvent toujours pas pratiquer leur sport favori et pour permettre aux habitants de Vouillé de profiter de nos magnifiques terrains cet été, nous avons décidé de proposer aux Vouglaisiens une offre découverte au prix de 33 € incluant le prix de la licence découverte et de la cotisation solidaire. Cette offre permettrait l'accès illimité aux courts extérieurs jusqu'au 31 août 2020 et donnerait droit à l'accès gratuit à son partenaire non licencié !

Pour bénéficier de cette licence découverte, il ne faut pas avoir été licencié dans un club de tennis depuis plus de 3 ans. La production d'un certificat médical n'est pas obligatoire et cette licence ouvre droit à une assurance qui protège le licencié dans sa pratique. Les enfants mineurs peuvent y prétendre. Les bénéficiaires de cette licence devront également prendre connaissance et respecter les protocoles de la FFT et du club et nous transmettre le formulaire de reprise d'activité signé. Tous les documents d'inscription sont sur le site internet du club <https://tcv86.jimdofree.com/>, ou contactez-nous par mél à tennisclubvouille86@gmail.com.

Chantal JOUNOT, Présidente du TCV86

DÉCOUVERTES



Une chasse au trésor à Vouillé !

Cet été, testez le nouveau parcours Terra Aventura à Vouillé ! Suivez les énigmes à résoudre grâce à l'application mobile gratuite «Terra Aventura» ! D'étape en étape, ce parcours vous permettra de découvrir sous un autre regard votre commune ! Pour en savoir plus, rendez-vous à l'Office de tourisme du Haut-Poitou ou consultez le site internet www.terra-aventura.fr

CADRE DE VIE

Sauvages de ma rue : la Valériane ou « Lilas d'Espagne »



Cette jolie plante peut former de beaux massifs d'un rose éclatant dans les anfractuosités des vieux murs. La valériane fait partie des espèces spontanées des villes !

Elle est présente dans toute la zone tempérée et méditerranéenne de l'Europe, l'Asie et l'Afrique du Nord. C'est une espèce de lieux secs et chauds, c'est pourquoi, on la trouve surtout sur les vieux murs, les remparts, les talus exposés au soleil. Les feuilles fraîches de cette plante peuvent être consommées en salade ou cuites

et les racines bouillies. Des extraits de valériane entrent dans la composition de traitements efficaces contre les problèmes gastriques. Les papillons et certaines abeilles apprécient particulièrement ses fleurs !

Si vous observez cette plante sur les trottoirs, laissez-la monter à graines pour qu'elles puissent coloniser d'autres secteurs et embellir le quartier !

MÉMOIRE

Découvrez Vouillé, il y a cent ans



Madame LINE BOINÉ nous fait découvrir à travers son ouvrage sur le «Vouillé d'autrefois», une image de notre passé qui peut sembler très lointaine et qui pourtant était hier. Ces Vouglaisiens vieux de 100 ans avec leurs gestes quotidiens, leurs habitudes, leurs joies et leurs peines, sont sortis de leurs tombeaux pour nous faire un petit clin d'oeil. Souhaitons que nous restions fidèles à leur mémoire, notre vouillé d'aujourd'hui a été le leur. Ils l'ont aimé comme nous l'aimons et ils envahissent notre patrimoine. Ce livre s'adresse à tous. Il est disponible à la maison de la presse et à l'office de tourisme du Haut-Poitou.

DÉMARCHES

Vérifiez dès à présent la validité de vos titres d'identité !



Les cartes nationales d'identité établies depuis 2014 sont valables 15 ans pour les majeurs et 10 ans pour les mineurs. Les cartes nationales d'identité établies, pour un majeur, entre le 02 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont prolongées de 5 ans.

Compte tenu des délais de prise de rendez-vous et de traitement, nous vous conseillons d'initier votre démarche au moins 2 mois à l'avance. La prise de rendez-vous pour le dépôt de dossier et le retrait de vos titres d'identité à la mairie de Vouillé se fait exclusivement sur le site internet : **rendezvousonline.fr** ! Vous visualisez 24h/24 les créneaux disponibles à Vouillé, et dans d'autres communes équipées du dispositif. Plus d'informations sur www.vouille86.fr rubrique «Mes démarches»

ACTUALITÉS VIE ÉCONOMIQUE

Agence Rue de la paix (agence immobilière)

Nouvelle activité
1 place de l'Eglise
Tél. : 05 16 69 00 86

Dorothée BEAUCAIRE (ergothérapeute)

Nouvelle activité
13 rue du Gué Rochelin
Tél. : 06 32 73 06 86
Mél : dbeaucaire11@gmail.com

Amandine CALOU La clé du bien-être (naturopathie, aurathérapie, chromothérapie, réflexologie)

Nouvelle activité
Tél. : 06 58 70 18 63
Mél : amandine.calou22@gmail.com

HUSSENET Primeurs (fruits, légumes)

Nouvelle adresse
20 bis rue de Braunsbach
Tél. : 06 89 13 98 72

La Cave (cave à vins, spiritueux, épicerie...)

Nouvelle activité
16 ter rue du Lac
Tél. : 05 49 44 64 88
Mél : les-halles-de-vouille@orange.fr

Noya Pasta Premium (food truck de cuisine italienne)

Nouvelle activité
Parking rue Clovis
Le lundi à partir de 18h
Tél. : 07 60 65 40 23
Facebook Noya Pasta Premium

Sarah RAVAUD (conseillère agréée en Fleurs de Bach)

Nouvelle activité
2 rue Marie Curie ZAE Beauregard
Tél. : 06 74 40 47 22
Mél : lesfleursdebachavecsarah@gmail.com

Vouillé Motoculture (vente, réparation)

Changement de propriétaire
15 route de Latillé
Tél. : 09 83 67 04 44
Mél : vouille.motoculture@gmail.com

MÉDIATHÈQUE

Le confinement a été l'occasion d'améliorer les services en ligne du site internet du Réseau des bibliothèques du Haut-Poitou, afin de pallier la fermeture de la médiathèque. Ils n'ont pas pour but de remplacer les services existants sur place mais peuvent être un complément dans les choix de vos futures lectures...

Zoom sur les services en ligne

De nombreuses sélections pour tous les publics

Faire son choix sur le site internet et faire son choix sur place c'est très différent... Les bibliothécaires mettent l'accent sur les sélections de documents pour vous permettre de mieux choisir. Sélections de nouveautés, de documents pour les enfants, pour les ados, pour les adultes, sélections de mangas, coups de cœur vous orientent et vous aident à faire vos choix sur le site ou à la médiathèque !

Manga & Cie



Romans enfants



Découvrez les nombreuses sélections proposées dans l'onglet «Sélections» du site internet du Réseau des bibliothèques du Haut-Poitou !

Réservations de documents en ligne

Depuis la fin du confinement, la mise en place du service de retrait de documents a engendré une hausse des consultations sur le site internet du Réseau des bibliothèques du Haut-Poitou (multiplié par 3 en mai par rapport à février 2020) et notamment du nombre de réservations en ligne. Les réservations en ligne sont possibles depuis plusieurs années et ont été très utiles aux lecteurs qui souhaitaient disposer de documents avant la réouverture de la médiathèque au public. Voici comment procéder :



1. Se connecter : en haut à droite de la page du site en entrant votre identifiant (votre n° de carte) et votre mot de passe (votre année de naissance)

2. Faire une recherche : Taper « * » dans la barre de recherche puis cliquer sur l'icône loupe pour avoir accès à l'ensemble du catalogue ou rechercher un document en tapant son titre et/ou l'auteur

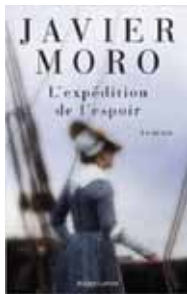
3. Affiner sa recherche : Vous pouvez affiner votre recherche en fonction du type de document DVD ou roman, adulte ou jeunesse...

4. Réserver : Vous souhaitez lire le résumé du document, avoir plus de renseignements avant de réserver, cliquez sur le TITRE du document. Puis cliquez sur le bouton « réserver » dans le tableau « Se procurer le document »

5. Validation de la réservation : Un encart de confirmation s'affiche en bas à droite de votre écran. Votre réservation est validée et les bibliothécaires vous contactent dès qu'elle est mise de côté pour vous.

Prix littéraire : Prix des Lecteurs 2020

Cette année, le Prix des Lecteurs a débuté un peu plus tard que les années précédentes... La sélection se compose de 4 romans, tous traduits de l'espagnol. Cap sur l'Espagne !



Vous pouvez lire la sélection en numérique ou en version papier jusqu'en octobre et choisir votre préféré !

En partenariat avec le Réseau des bibliothèques du Haut-Poitou et la Bibliothèque Départementale de la Vienne. **Renseignez-vous auprès des bibliothécaires ou sur le site internet !**

Nouvel habillage du site internet du Réseau des bibliothèques du Haut-Poitou



Le site internet du Réseau des bibliothèques du Haut-Poitou a changé de couleurs et de visuel. Créé par Marie Tijou et Floriane Musseau, vous pouvez le retrouver sur les cartes de lecteurs et sur les sacs. La charte graphique a été réalisée en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de la Vienne.

Coups de cœur

Découvrez ici quelques coups de cœur parmi d'autres que vous pouvez retrouver sur le site internet !

Roman pour les enfants

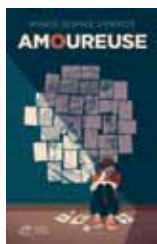


Les loups du clair de lune : histoires naturelles - Xavier-Laurent PETIT - Ecole des loisirs - 2019

Au bout du monde ★ ★ ★ ★ ☆

La grand-mère de cette histoire est tout simplement géniale ! Passionnée, généreuse, obstinée, elle va entraîner sa petite fille (venue pour les vacances chez elle) dans une aventure captivante au cœur de la Tasmanie et faire une découverte scientifique incroyable. Un roman rythmé, énergique qui aborde notamment la disparition des espèces. Vivifiant !

Roman pour les ados



Amoureuse - Marie-Sophie VERMOT - Thierry Magnier - 2019

Pas facile d'aimer ★ ★ ★ ★ ☆

Léopoldine, 16 ans est assez solitaire mais un regard suffit pour qu'elle s'enflamme pour Jasper. Mais est-ce réciproque ? Entre coup de foudre et désarroi, elle fera la douloureuse expérience des sentiments amoureux surtout quand ils lui font perdre la raison. Un très beau portrait d'une jeune fille obsédée par un garçon, qui perd pied sans qu'elle ou son entourage ne s'en aperçoive. Un texte chargé d'émotions.

Roman pour les adultes



Ma cabane, une échappée sauvage - Olivier Garance avec Delphine Saubaber - L'Iconoclaste - 2019

Havre de paix ★ ★ ★ ★ ☆

Récit autobiographique, ce texte du géographe Olivier Garance est une belle description de retour aux sources, une échappée sauvage comme l'indique le sous-titre. Cette cabane est à plus de 1400 mètres d'altitude dans les Pyrénées, elle n'appartient à personne (bon en fait, si...), la clé est accrochée à côté de la porte et chaque passant peut l'occuper un temps. Au programme de ce séjour : besoin d'oublier les humains, recherche d'un refuge, de solitude, couper du bois une journée durant pour se vider la tête, philosopher en contemplant la nature, bref refaire le plein ou faire le vide !

**Réouverture
de votre
Médiathèque**

La Médiathèque a ouvert ses portes depuis le 23 juin. Pour connaître les consignes sanitaires en vigueur (modalités d'entrée et d'accueil, prêt et retour de documents), rendez-vous sur le site internet : **bibliotheques-hautpoitou.departement86.fr**

Médiathèque de Vouillé

2 ter, Basses rues - 86190 VOUILLE 05 49 54 43 86 - mediatek2vouille@gmail.com - bibliotheques-hautpoitou.departement86.fr